

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 7 avril 2026



SEANCE DU
7 AVRIL 2026

OBJET DE LA
DELIBERATION

SIVOM DES COMMUNES
DE COURCELLES-LES-
LENS, DOURGES
EVIN-MALMAISON,
LEFOREST ET NOYELLES-
GODAUT

DÉSIGNATION DES
DÉLÉGUÉS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Le sept avril deux mille vingt-six à 19 heures 00, les membres du conseil Municipal de la Commune de DOURGES se sont réunis suite à la convocation qui leur a été adressée le 31 mars 2026 par Monsieur Tony FRANCONVILLE, Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. BOUGHEZAL Julien. Mme WERQUIN Mildred. M. THUILLIEZ Laurent. Mme MIJUN Peggy. M. BAILLET Alain. Mme POCLET Dominique. M. LENBA Ouassini. Mmes DUBAR Pauline. BLONDEAU Nathalie. MM. SCHOLLART Denis. RAVEZ Jean-Marie. Mme LEMAIRE Sabrina. M. SIX Roland. Mme DUJARDIN Séverine. M. SERIO Bernard. Mme MADAU Graziela. M. CROISIER Benjamin. Mme LECOCQ Monique. M. BLONDEAU Olivier. Mme GOUAL Rahma. M. RICHARD Frédéric. Mme JOLY Audrey. M. FERNAND Matthieu. Mme CABOCHE Cécile. M. GIBOIRE Antoine. Mme DIOUANI Sarah. Mme LAMPIN Laurence.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur GIBOIRE Antoine.

En application de l'article 5 des Statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) des Communes de COURCELLES-LES-LENS, DOURGES, EVIN-MALMAISON, LEFOREST et NOYELLES-GODAUT, **Monsieur le Maire** explique qu'il convient de procéder à la désignation de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants chargés de représenter la Commune au sein de cette instance pour la durée du mandat.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à cette désignation.

L'élection a lieu par vote à bulletin secret conformément aux articles L. 2121-20 et L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer, à main levée, sur le mode de scrutin pour la désignation de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter les élus au sein du SIVOM des Communes de COURCELLES-LES-LENS, DOURGES, EVIN-MALMAISON, LEFOREST et NOYELLES-GODAUT

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé pour un vote à main levée.

Monsieur le Maire propose pour la liste « ALLIANCE CITOYENNE VOUS AVANT TOUT » les candidatures suivantes :

Délégués titulaires

- M. Tony FRANCONVILLE
- M. Laurent THUILLIEZ

Délégués suppléants

- M. Alain BAILLET
- M. Roland SIX

En l'absence d'autres candidatures,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SIVOM,

Vu les résultats du vote,

Et après en avoir délibéré, par 22 Voix Pour (M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. BOUGHEZAL Julien. Mme WERQUIN Mildred. M. THUILLIEZ Laurent. Mme MIJUN Peggy. M. BAILLET Alain. Mme POCLET Dominique. M. LENBA Ouassini. Mmes DUBAR Pauline. BLONDEAU Nathalie. MM. SCHOLLART Denis. RAVEZ Jean-Marie. Mme LEMAIRE Sabrina. M. SIX Roland. Mme DUJARDIN Séverine. M. SERIO Bernard. Mme MADAU Graziela. M. CROISIER Benjamin. Mme LECOCQ Monique. M. BLONDEAU Olivier. Mme GOUAL Rahma), **7 Abstentions** (M. RICHARD Frédéric. Mme JOLY Audrey. M. FERNAND Matthieu. Mme CABOCHE Cécile. M. GIBOIRE Antoine. Mme DIOUANI Sarah. Mme LAMPIN Laurence).

- **DÉSIGNE** pour représenter la Commune au sein du SIVOM des Communes de COURCELLES-LES-LENS, DOURGES, EVIN-MALMAISON, LEFOREST et NOYELLES-GODAULT :

Délégués titulaires

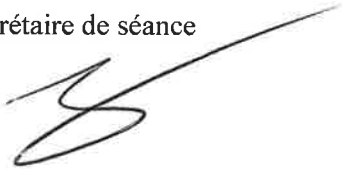
- M. Tony FRANCONVILLE
- M. Laurent THUILLIEZ

Délégués suppléants

- M. Alain BAILLET
- M. Roland SIX

- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le secrétaire de séance



Fait en séance les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre
Le Maire,



REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216202747-20260407-DEL09070420